LAZARD
FRÈRES GESTION

Informations Clés pour l'Investisseur
Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD PATRIMOINE PEA

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS

FR0011232479 - Lazard Patrimoine PEA

Objectif et politique d'investissement

Classification de l'OPC : Actions des pays de l'union européenne

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 87,5% Eurostoxx ; 12,5% €STR Capitalisé. L'indicateur de référence est rebalancé annuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.Cet indicateur composite correspond aux indicateurs représentatifs des différentes poches ou allocations envisagées.

Politique d'investissement : la politique d'investissement est discrétionnaire, la constitution du portefeuille résultant d'un stock picking de titres vifs et d'OPC. Concernant la sélection de titre vifs actions, la stratégie mise en œuvre repose sur :
- l'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique ;
- la validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique ;
- la sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance.
Concernant la sélection d'OPC actions, la stratégie mise en œuvre repose sur la recherche de fonds permettant de compléter les titres vifs du portefeuille tant en termes géographiques, sectorielles ou thématiques.

Le FCP est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, dont éventuellement les marchés français mais ne s'impose pas de contraintes de répartition géographique. De la même façon, le FCP n'a pas de contrainte sectorielle ni de taille de capitalisation boursière.

Le FCP étant éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA), il doit respecter en permanence un investissement minimum de 75% de son actif en titres (titres vifs et/ou OPC) éligibles au PEA.

L'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée une exposition de 75% à 100% maximum de l'actif net en actions de toutes tailles de capitalisations (sans limite d'investissement pour les petites et moyennes capitalisations) et/ou en OPC actions.
L'investissement en instruments monétaires (OPC monétaires, monétaires court terme, BTF, certificats de dépôt et billets de trésorerie sans limite de notation) se fera dans une limite de 0 à 25% maximum de l'actif net.
Le FCP peut détenir de 0 à 40% maximum de son actif net en valeurs autres que celles de la zone euro si des opportunités se présentent (Suisse, Norvège, Grande Bretagne) sous réserve du respect du ratio de 75% de valeurs éligibles au PEA (pays de l'Union Européenne).

Le FCP peut utiliser des futures, des swaps de change, des options sur actions et indices actions, des options de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et organisés pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque action, de taux et de change.
Le FCP peut investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.
Le portefeuille peut être investi :
- jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen ;
- dans la limite de 30% maximum de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R214-13 du Comofi.
L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.
L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Cet OPC est éligible au PEA.

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

- 1 2 3 4 5 **6** 7 +

Explication de l'indicateur et ses principales limites :
L'exposition au marché actions explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.
Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié aux dérivés : Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.
- Risque de crédit : Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Lazard Patrimoine PEA

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	4,0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année	
Frais courants	1,94%*
Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances	
Commission de performance	25% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence
Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :	0,89%

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/06/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

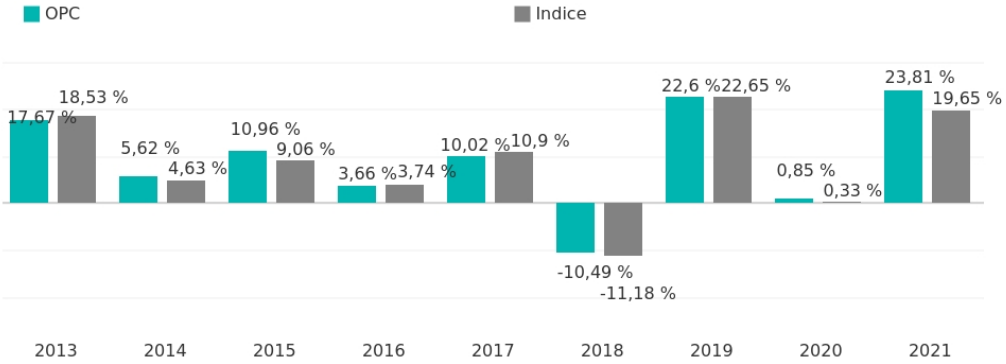

Jusqu'au 30/06/2021 : 87,5% Eurostoxx ; 12,5% Eonia Capitalisé

à compter du 01/07/2021 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 01/06/2012

Devise : EUR

Indicateur de référence :
87,5% Eurostoxx ; 12,5% €STR Capitalisé
L'indicateur de référence est rebalancé annuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : LAZARD FRERES BANQUE.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet www.lazardfreresgestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **09/09/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.